

Un exemple de mise en valeur intégrée d'une zone aride: la plaine d'Abadla dans le sud algérien

Martin M.C.

L'aménagement des zones arides

Paris : CIHEAM

Options Méditerranéennes; n. 26

1975

pages 99-107

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010597>

To cite this article / Pour citer cet article

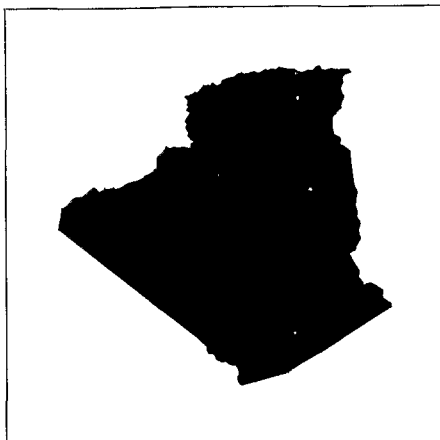
Martin M.C. **Un exemple de mise en valeur intégrée d'une zone aride: la plaine d'Abadla dans le sud algérien.** *L'aménagement des zones arides*. Paris : CIHEAM, 1975. p. 99-107 (Options Méditerranéennes; n. 26)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Marie-Christine MARTIN

Un exemple de mise en valeur intégrée d'une zone aride : la plaine d'Abadla dans le sud algérien



La mise en valeur de la plaine d'Abadla représente une rupture totale avec la tradition. Il faut dès le départ savoir que cette réalisation met en œuvre des moyens techniques modernes sur un terroir cultivé selon des méthodes séculaires par une tribu de semi-nomades récemment sédentarisés : les *Doui-Menia*.

Cette rupture a été imposée autant par les conditions climatiques que par les conditions historiques et socio-économiques. L'aménagement ne porte pas sur la totalité de la plaine mais sur les zones les plus accessibles (les parties dunaires, par exemple, sont exclues du périmètre de mise en valeur).

Le périmètre (7 400 ha) qui s'étire sur 30 km, le long de l'ancien lit de l'oued, a entre 2 et 4 km de large sauf dans sa partie sud où il éclate et atteint 8 km de large. Destiné ultérieurement aux cultures maraîchères, il portera d'abord plusieurs récoltes de céréales, de cultures fourragères et peut-être de coton et de tournesol. Cette activité agricole sera associée à un élevage bovin de 1 000 têtes divisé en une dizaine d'unités destinées à produire du lait, de la viande de brouillard et du fumier, et à un élevage de 4 000 chèvres d'importation.

Les premiers 500 ha, appelés périmètre de recueil, ont été mis en culture en été 1973, et ont déjà porté deux récoltes : une première de sorgho et de maïs, puis une seconde d'orge, de blé mexicain ou de féverolle sur les terrains les plus sableux. A l'heure actuelle 1 575 ha sont mis en culture sur les 2 188 ha dont l'aménagement est achevé. Les 5 212 ha restants sont encore un vaste chantier poussiéreux.

Différents bâtiments techniques dont la première CAPCS (Coopérative Agricole Polyvalente de Commercialisation et de Service), une bergerie qui abrite 200 chèvres espagnoles, une étable d'une capacité de 100 bêtes, une station d'épuration d'eau et des bureaux se dressent déjà à proximité du village d'Abadla.

Bordant le périmètre de recueil une parcelle de plusieurs hectares offre à la vue de longues files d'arbrisseaux : c'est le centre d'expérimentation, la pépinière de l'O.N.T.F. (Office National des Travaux Forestiers) où les futurs brise-vent font leurs premières racines.

Ainsi se présente actuellement la plaine d'Abadla, qui est l'objet d'un projet d'aménagement dont le coût est évalué à

environ 40 milliards de dinars algériens. Pourquoi ce projet ? Dans quel contexte ? Quel est son devenir ? Autant de questions qu'il est légitime de se poser.

ABADLA : UNE SOLUTION TECHNIQUE AU PROBLEME DE L'AGRICULTURE EN ZONE ARIDE

Aridité est synonyme de manque d'eau, de sécheresse et de végétation rare. Comment transformer un milieu aussi peu propice à un développement de l'agriculture ?

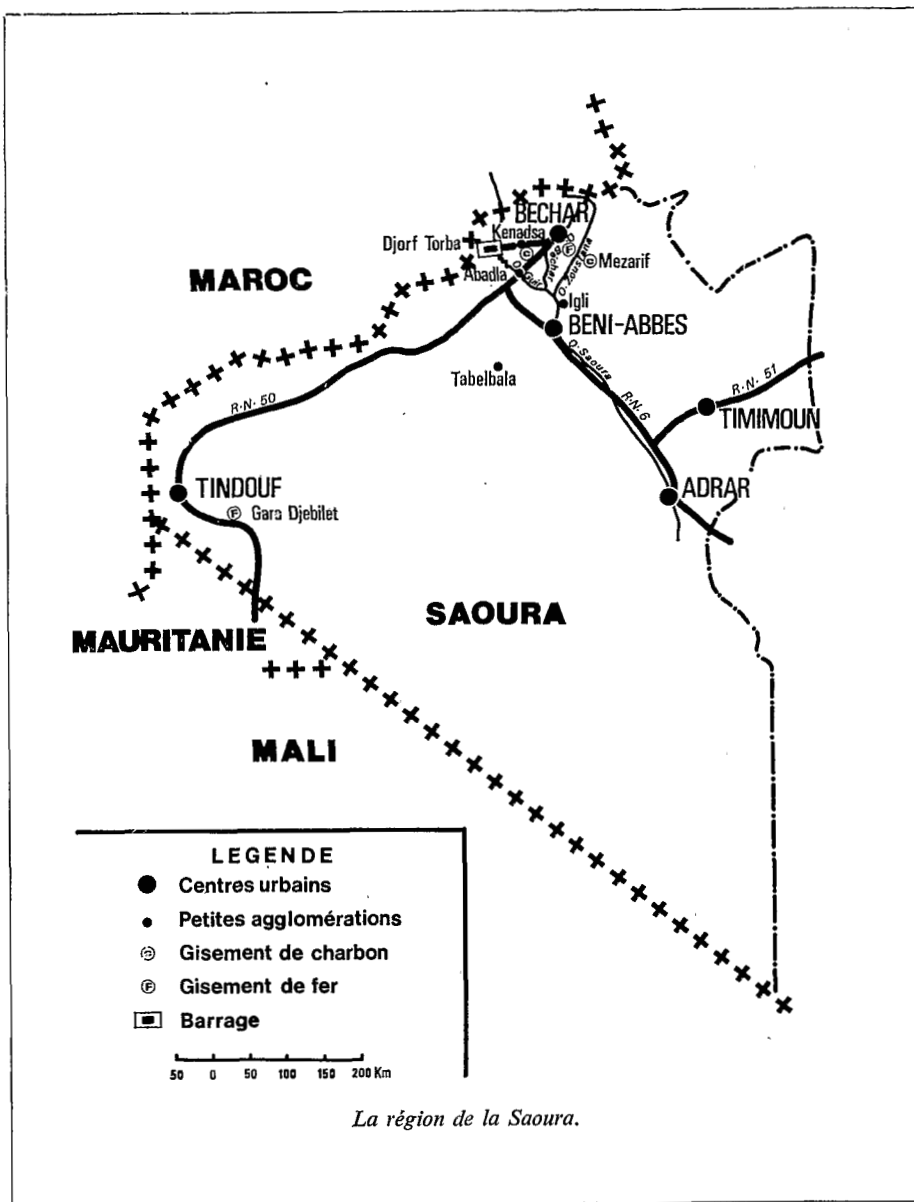
Des ressources en eau insuffisantes...

La région de la Saoura (746 000 km²) possède une assez large gamme de climats. Couramment, la moitié sud est considérée comme désertique et la moitié nord comme une zone de transition entre le désert et l'Atlas Saharien, limite septentrionale du Sahara.

La zone de transition dont fait partie la plaine d'Abadla est caractérisée par une aridité croissante d'année en année. Les pluies n'atteignent que 50 mm/an à Abadla. Une végétation naturelle, rabougrie et très clairsemée sur les regs, plus marquée le long des thalwegs, pousse de plus en plus difficilement entre les cailloux. Les oueds sont moribonds. L'oued Béchar ne rejoint plus en surface l'oued Guir : seule une traînée de végétation, à la hauteur de l'ancienne confluence, trahit un inféro-flux, soulignant le lit desséché.

Seuls oueds importants, la Zousfana et surtout le Guir débordent en crues saisonnières, déposant des limons susceptibles d'être utilisés par une exploitation agro-économique précaire et aléatoire.

Ce ne sont pas d'éventuelles réserves souterraines qui pallient cette absence d'eau en surface. La nappe du continental intercalaire qui permet aux oasis du Sahara algérien oriental de ruisser d'eau, semble ne pas arriver jusqu'à Béchar, ni jusqu'à Abadla ; ou du moins, si elle s'étend au Sud-Ouest algérien — nul n'en est sûr — est-elle beaucoup trop profonde pour être accessible. Béchar est alimentée par une nappe du Turonien nettement insuffisante pour couvrir les besoins croissants de la ville.



La nappe souterraine à Abadla n'est assez abondante qu'après avoir été re-gonflée par les crues de l'oued Guir et l'eau en est salée.

De façon plus générale, les terres sont de moins en moins imprégnées d'eau comme l'atteste la diminution des aires de pâturages des dromadaires, des moutons et des chèvres depuis quelques années.

... et un climat peu clément ...

Aggravant cette situation hydrologique, les vents dessèchent considérablement l'atmosphère. De secteur Sud-Est, Nord ou Nord-Est, ils sont souvent violents. D'avril à juin, ils soufflent en permanence, provoquant des tempêtes de sable. Même en dehors de ces tourmentes, le sable est un fléau : il s'insinue partout, saupoudre les cultures, comble les canaux.

Les températures plafonnent à 45 °C en été et descendent autour de 1 °C en hiver. Cependant, les amplitudes diurnes sont beaucoup moins marquées

que dans l'extrême Sud algérien. La chaleur, le fort ensoleillement contribuent à accentuer l'évaporation (l'évapotranspiration potentielle a été évaluée à environ 2 000 mm d'eau par an).

Donc, dans cette région qui souffre déjà cruellement de la rareté de l'eau, l'aridité croît : le moindre développement économique, la moindre croissance démographique peut compromettre l'existence de la population en place.

... corrigés par l'installation d'un barrage ...

La seule source d'eau abondante est fournie par l'oued Guir mais d'une façon beaucoup trop irrégulière pour satisfaire quotidiennement les besoins. La crue la plus importante se situe en novembre-décembre, la deuxième en mars-avril. Entre ces deux crues principales peuvent s'intercaler d'autres petites crues beaucoup plus incertaines mais parfois très violentes. Le débit des crues varie en fonction de rythmes cycliques. Une typologie moyenne a pu être établie : — le débit moyen de la crue annuelle est évalué à 1 500 m³/seconde; celui de la crue décennale à 2 500 m³/seconde; celui de la crue centennale à 5 000 m³/seconde; celui de la crue millénaire à 8 000 m³/seconde et celui de la crue catastrophique à 10 000 m³/seconde (1).

Pour récupérer ce potentiel hydrologique inexploité, une seule solution se présentait : construire un barrage afin de créer un lac artificiel emmagasinant les crues et permettant un emploi rationnel de l'eau.

Le barrage se situe à Djorf Torba, à une quarantaine de kilomètres en amont d'Abadla, juste à l'entrée du défilé tortueux par lequel l'oued Guir franchit en une série de gorges encaissées le Chebket Menouna qui le sépare de la plaine d'Abadla.

La cote de retenue normale de l'ouvrage se situe à 700 mètres, le thalweg étant à 680 mètres. Le barrage possède ainsi une retenue de 360 millions de m³. Commencé en 1965 et achevé en 1969, il contenait 280 millions de m³ en 1973. Des crues assez faibles dans l'ensemble et une forte évaporation freinèrent le remplissage fin 1973 et début 1974.

... et d'un réseau d'irrigation

Ce barrage ne fut pas conçu dans le seul but d'emmagasiner de l'eau : l'irrigation de la plaine d'Abadla y était étroitement liée dans une optique de rentabilisation maximum d'un terroir agricole.

Aussi l'installation hydraulique ne se borne-t-elle pas à ce seul barrage. A l'entrée de la plaine d'Abadla un deuxième barrage, appelé barrage de reprise, plus petit que celui de Djorf Torba, a été achevé en juin 1974.

(1) SEDAGRI-BCEOM. — Aménagement hydroagricole de la plaine d'Abadla. Volume II : Prise en rivière. Protection du périmètre. Rapport. Janvier 1968.

De ce second barrage partent deux larges canaux d'irrigation, bétonnés et à ciel ouvert qui se ramifient en canaux secondaires puis en canalisations souterraines avec des prises de cinquante mètres en cinquante mètres.

En attendant que ce barrage soit terminé, une digue provisoire avait été aménagée en aval pour recueillir l'eau venue de Djorf Torba. De cette digue provisoire partait un canal non revêtu qui rejoignait à la moitié de sa longueur le canal principal de la rive droite aboutissant au périmètre de recueil et permettant ainsi la mise en culture de ce dernier.

Une fois le barrage de Djorf Torba fermé, les travaux d'aménagement de la plaine ont débuté parallèlement aux autres travaux hydrauliques.

La société américaine qui emporta finalement le marché fut chargée du terrassement, de l'installation des conduits souterrains d'irrigation et de drainage répartis sur les 7 400 ha. Elle livra les premiers 500 ha qui constitue le périmètre de recueil en été 1973. Ce périmètre se situe dans une zone où les travaux à réaliser n'étaient pas très importants et qui, de plus, se trouve à proximité du village ce qui élimine les problèmes d'infrastructure, de logements.

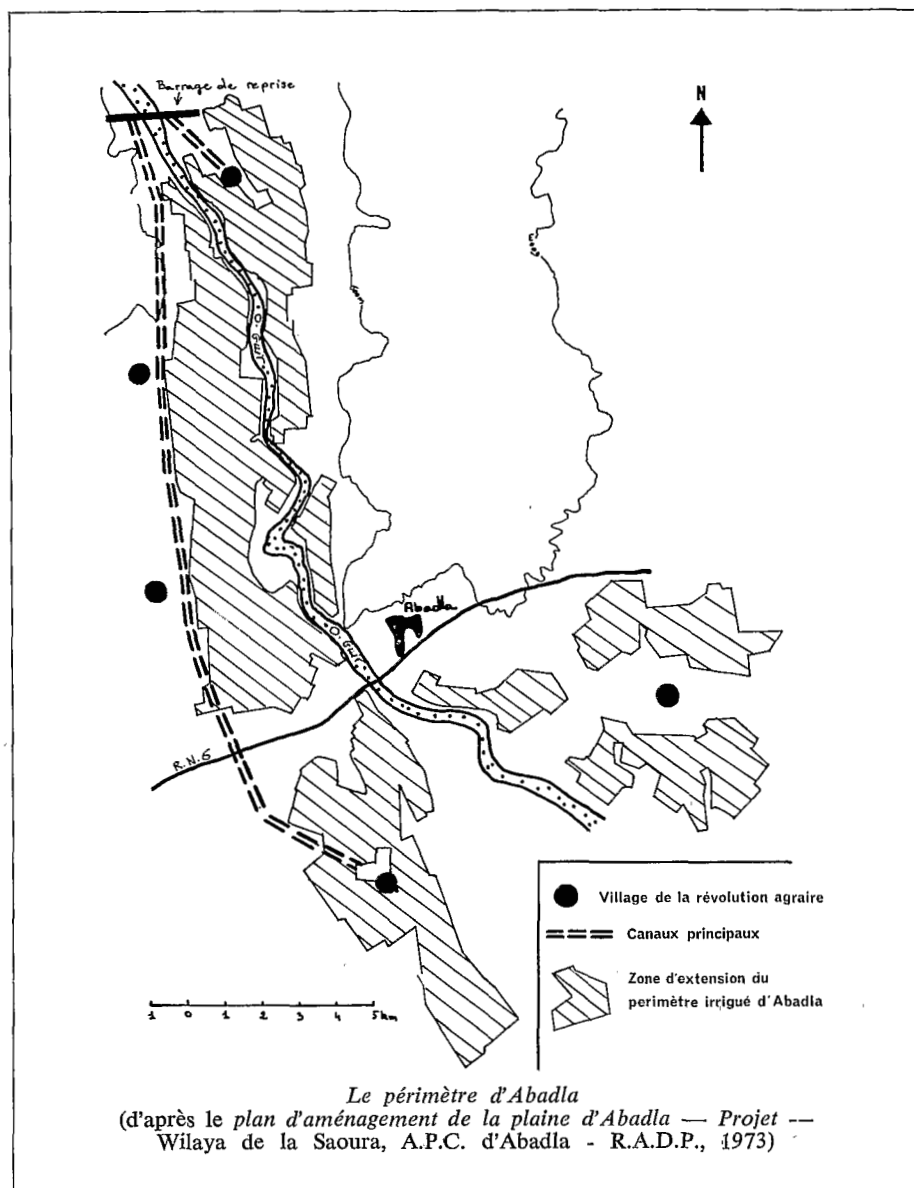
Techniquement, le problème de l'eau est résolu pour cette partie de zone aride. Reste à améliorer les sols, à assurer la protection contre les vents.

L'amélioration des sols est relativement facile bien qu'il s'agisse de terrains particulièrement pauvres : composés d'une proportion variable de sable, d'argile et de limons, ils sont totalement dépourvus d'humus et manquent d'azote et de potasse.

Il faut d'abord les dessaler : des lâches d'eau, à partir du barrage de Djorf Torba, ont été effectuées et d'autres encore auront lieu. Quant à l'enrichissement des sols, après deux ou trois récoltes de céréales, de cultures fourragères et d'engrais verts, les sols seront assez bien équilibrés.

Les vents seront coupés par des rideaux d'arbres espacés de 100 mètres en 100 mètres. Tous les 200 mètres ils seront doublés. Une double ceinture d'arbres encerclera tout le périmètre. Ces coupe-vent protégeront en partie les cultures contre le sable dont l'invasion rapide imposera malgré tout des travaux incessants de déblaiement. Peu d'espèces cependant arrivent à se développer correctement et dans un laps de temps réduit : le casuarina et le roseau paraissent les mieux adaptés. L'ensemble cultures-arbres constituera une zone humide et avec les berges du lac de Djorf Torba qui vont être boisées, sera créé un micro-climat.

Si la mise en valeur de la plaine d'Abadla peut être considérée comme une solution efficace et moderne au développement agricole en zone aride, elle n'aurait jamais vu le jour si ce n'était avant tout la première réponse apportée à une situation économique et sociale désastreuse en Saoura.



ABADLA : UNE SOLUTION SCIENTIFIQUE A UN PROBLEME ECONOMIQUE ET SOCIALE

Le sous-développement structurel touchant l'ensemble de la Saoura se concrétise essentiellement par un niveau de chômage important et une carence en matière de formation professionnelle.

La solution de ce grave problème est recherchée dans le cadre de la Révolution Agraire dans lequel s'insère parfaitement le projet de mise en valeur du périmètre d'Abadla. Il y a coïncidence entre les possibilités naturelles et le mécanisme de développement agricole et social déclenché dans tout le pays.

La mise en place d'un système culturel moderne ne va pas sans résistances mais elles sont moins marquées qu'on aurait pu s'y attendre.

Le cadre offert par la Révolution Agraire

Le 8 novembre 1971, le président Boumediène signe l'ordonnance « portant Révolution Agraire ». Se basant

sur le principe que « la terre appartient à ceux qui la travaillent » (2) les Algériens vont se lancer dans une gigantesque entreprise de redistribution des terres. Dans une première phase, toutes les terres cultivées et cultivables sont recensées, métrées : les résultats de cette enquête systématique est le point de départ de l'établissement d'un cadastre à l'échelle nationale. La liste des propriétaires des terres est également établie. Sont expropriés les gros propriétaires, les non-exploitants, les absenteïstes. Seule la propriété d'une terre inférieure à 0,5 ha en zone irriguée et à 5 ha en zone non irriguée est admise à condition que le propriétaire en soit l'exploitant. Ces mesures s'appliquent aussi bien à des individus qu'à des communautés religieuses, qu'à des collectivités publiques ou privées... Les terres ainsi récupérées sont redistribuées à des attributaires : paysans dépouillés par la guerre, paysans

(2) Parti du FLN. — La Révolution Agraire. Charte et Ordonnance. Alger, Département Orientation et Information du Parti, 1971. Article 1^{er} de l'Ordonnance, p. 49.

Photo Gérard Noël

sans terre, khammès (3), et finalement tout homme désireux de vivre du produit agricole de son travail à l'exclusion de toute autre ressource étant bien entendu que l'attributaire n'est pas propriétaire de la terre qu'il cultive mais en a l'usufruit jusqu'à sa mort, date à laquelle la terre est réattribuée soit en priorité à un de ses fils voulant poursuivre le travail du père, soit à un autre attributaire.

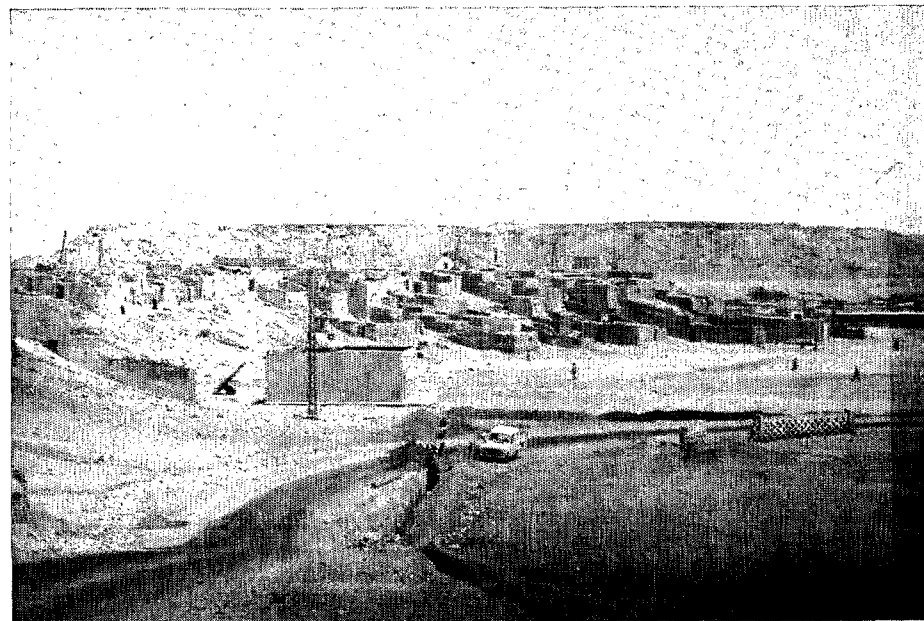
Mais il ne s'agit pas seulement d'effectuer une nouvelle répartition des terroirs agricoles : le but de la Révolution Agraire est « d'assurer une répartition juste et efficace des moyens de production agricole et d'abord du plus important d'entre eux, la terre, pour que devienne possible, avec l'aide de l'Etat, la transformation radicale des conditions de vie et de travail des paysans » (4). Donc la redistribution de la terre n'est qu'une étape, l'objectif essentiel est la modification profonde des conditions de vie et du fait même des mentalités. C'est une mutation économique et sociale qui est engagée.

Dans une région déshéritée comme la Saoura, le cadre offert par la Révolution Agraire ouvrait des perspectives importantes. Certes les opérations de recensement, d'expropriations, d'attributions se déroulèrent partout où le sol squelettique acceptait de rendre quelques épis flasques : seuls 17 600 ha furent recensés comme cultivables. Petits et moyens propriétaires, absentéistes dans leur totalité, avaient déjà le plus souvent laissé à leurs khammès la jouissance du produit dérisoire de minuscules lopins, de palmiers agonisants la sève rongée par le bayoud (5).

« La Révolution Agraire en Saoura, c'est la plaine d'Abadla », déclarait le président Boumediène. Là uniquement trouvait-on une surface cultivable suffisamment vaste pour entreprendre une opération à la mesure de la Révolution Agraire. C'est ainsi que les 7 400 ha seront répartis entre 4 200 attributaires ce qui fait près de 2 ha par attributaire (les fourchettes d'attribution sont en réalité adaptées à chaque cas).

Le périmètre aménagé sera divisé en six unités autonomes de production et de gestion qui, possédant chacune un village neuf, associeront lieu d'habitation et lieu de travail et formeront dans un premier temps des GPMV (Groupements Précoopératifs de Mise en Valeur) avant de devenir des coopératives de production.

Actuellement sur les cinq villages de la Révolution Agraire prévus, Abadla regroupant la population d'une unité autonome, deux ont vu le jour. Le pre-



Abadla : le village d'origine.

mier commencé au printemps 1974, sera terminé fin 1975. La première pierre de l'autre a été posée le 3 décembre 1974 par M. Tayebi Larbi, Ministre de l'Agriculture. Chacun réunit 480 logements.

Les villages comprendront, outre les logements, une mosquée, des commerces, un bain maure, une école, un dispensaire, une CAPCS et tous les bâtiments techniques nécessaires à leurs activités économiques différenciées.

Les habitations, conçues pour respecter les traditions, possèdent toutes une terrasse permettant de dormir à l'air libre l'été, et une cour soigneusement close mettant les va-et-vient domestiques des femmes à l'abri des regards extérieurs. Tous les éléments de la vie sociale traditionnelle sont préservés dans un premier temps. Ce sont les habitudes économiques qui, extrêmement bousculées à l'heure actuelle, seront probablement le ferment d'une évolution des mentalités. La formation professionnelle, la scolarisation intensive, les salaires réguliers, le confort, la possibilité de respecter les règles de l'hygiène sont autant de facteurs qui modèleront une nouvelle société originale.

On n'avait pas réellement le choix en Saoura entre une amélioration progressive et problématique de modes de culture ancestraux et l'implantation quasi autoritaire d'un complexe agricole moderne susceptible d'apporter une solution au problème de plus en plus crucial du chômage et de la misère.

Le chômage

La situation de l'emploi dans la wilaya de Béchar est loin d'être brillante. Les chiffres peuvent difficilement être précis, le dernier recensement datant de 1966. Des estimations ont été faites ultérieurement, elles permettent d'obte-

nir un ordre de grandeur. Voici deux séries de chiffres (6) représentatives de la situation de l'emploi en Saoura une fois précisé que la population active dans l'ensemble de la région tourne autour de 40 % de la population totale.

	1966	1971
Population de la commune de Béchar	44 130	52 068
Nombre de chômeurs dans la commune	2 917	6 470
Pourcentage de chômeurs par rapport à la population totale de la commune.	6,6 %	12,4 %

	1970	1971
Population de la daïra de Béchar.	63 631	79 942
Nombre de chômeurs dans la daïra	7 254	8 425
Pourcentage de chômeurs par rapport à la population totale de la daïra	11,4 %	10,5 %

L'augmentation du chômage à Béchar est fort inquiétante : le taux en a presque doublé en cinq ans. Dans les statistiques concernant la daïra on constate entre 1970 et 1971 une augmentation du nombre absolu de chômeurs, mais un léger

(3) Le *Khammessat* est une sorte de métayage. Khammès veut exactement dire « cinquième » : la récolte est partagée en cinq ; quatre parts pour le propriétaire (la terre, l'eau, le grain et les outils), une pour le khammès (le travail).

(4) Parti du FLN. — Ib. note (2).

(5) Le bayoud est une maladie de la sève du palmier, originaire du Maroc. Aucun remède n'ayant encore été trouvé, les palmeraies de l'Est algérien, grosses productrices en qualité et en quantité, sont menacées à brève échéance. Des espèces résistent mieux mais ce ne sont pas celles qui produisent les meilleures dattes.

(6) OTHAL. — Département aménagement — Plan d'urbanisme directeur de la commune de Béchar — Phase A. 1971.

fléchissement au niveau des pourcentages. Deux éléments en sont la cause : d'abord les chômeurs viennent à Béchar dans l'espoir d'y trouver plus facilement du travail ; ensuite l'existence de chantiers de plein emploi, en particulier à Abadla, tend à réduire un peu le nombre des chômeurs.

Sur la plaine d'Abadla la population est passée de 7 133 habitants en 1966 à 9 823 personnes en 1973, regroupés à Abadla même pour plus de 65 % en 1966 et à 100 % en 1973. Compte tenu que la population active représente également 40 % de la population totale, on obtient 3 929 personnes en âge de travailler. Or l'exploitation agricole traditionnelle ne procurait que 1 000 à 1 500 emplois pendant environ 45 jours par an seulement. Le sous-emploi à Abadla s'est considérablement aggravé dès 1958 date à laquelle les *Doui Menia*, jusqu'alors semi-nomades, sont contraints à se sédentariser sous la férule de l'administration coloniale, basée à Béchar, qui craint un soulèvement dans la région. Les *Doui Menia* perdent leurs troupeaux faute de pâturages et s'enfoncent dans une profonde misère, les récoltes de la plaine étant nettement insuffisantes pour faire face à une population désormais permanente de plusieurs milliers de personnes.

Les premières mesures de lutte contre le chômage intervinrent en 1968-1969 avec la création à travers la Saoura de

« chantiers de plein-emploi » qui procurèrent entre 1968 et 1970 40 533 journées de travail à 2 137 ouvriers ordinaires et 13 875 journées à 560 ouvriers spécialisés (7), le chantier le plus important avec 900 travailleurs, étant à Abadla.

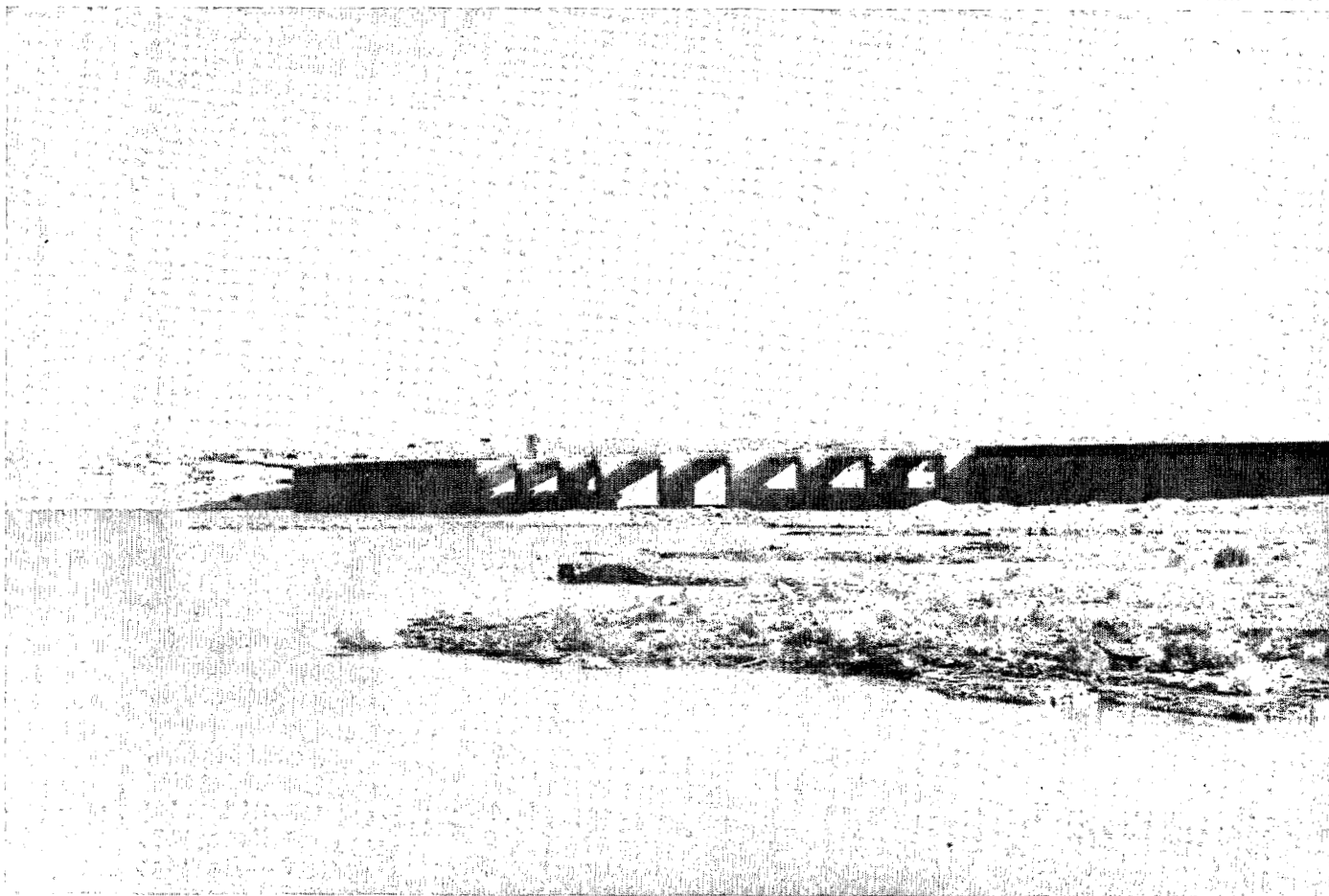
Ces hommes effectuent des travaux de terrassement, construisent des pistes et des routes, entretiennent la voirie, participent à l'adduction de l'eau à l'électrification.

Dès que les travaux d'aménagement purent commencer dans la plaine d'autres emplois se créèrent : la compagnie américaine eut besoin d'ouvriers, les différentes antennes d'Offices nationaux absorbèrent une main-d'œuvre de plus en plus importante au fur et à mesure de leur installation. Les services de l'hydraulique, l'Institut National de la Recherche Agronomique Algérien, le Commissariat de Développement Rural, eux aussi, durent satisfaire leurs besoins en manœuvres et en techniciens.

Au milieu de l'année 1974 on pouvait évaluer à 1 000 les emplois fournis par l'entreprise américaine, à 1 000 ceux offerts par les Travaux Publics et les entrepreneurs privés. Il ne restait plus grand monde pour travailler au Commissariat de Développement Rural chargé de la coordination de la mise en valeur. Il entreprit donc de fixer les Reguibat, tribu semi-nomade

(7) Ib.

Photo Gérard Noël



Le barrage de Djorf Torba.

Photo Gérard Noël



de la région de Tindouf ; certains s'étaient déjà installés à Abadla ; une trentaine d'hommes y travaillaient, attendant un peu avant de faire venir leur famille. Cette tentative risque d'ailleurs d'être vouée à l'échec quand l'exploitation des mines du Garra Djebilet, dans la région de Tindouf, démarrera.

Le Commissariat alla jusqu'à accepter de créer deux chantiers regroupant une quarantaine de femmes qui avaient charge de famille. Cette expérience est appelée à s'étendre car les femmes veulent participer à la mise en valeur. De toute façon l'objectif final étant de 6 000 emplois (4 200 dans l'agriculture, 600 dans l'industrie et les activités para-agricoles, 1 200 dans le tertiaire (8)) il faudra recourir à l'immigration. Cette dernière s'est déjà amorcée : du Nord du pays viennent plutôt les techniciens, les cadres ; du Sud arrivent les manœuvres, les agriculteurs sans terre.

La formation

Le problème du chômage est résolu à Abadla s'il est loin de l'être dans la Saoura. La difficulté qui surgit maintenant est celle de la formation. Au niveau le plus élémentaire, il est déjà difficile pour des paysans, habitués à cultiver selon des procédés empiriques, d'assimiler des pratiques que le cultivateur moderne qualifierait de simple bon sens : par exemple irriguer par petites quantités tous les un ou deux jours plutôt que de noyer les champs tous les quatre ou cinq jours, ou encore mélanger les engrais à la terre avant d'irriguer pour que l'eau n'entraîne pas les éléments fertilisants vers les canaux de drainage.

La première pierre du Centre de Formation Professionnelle Agricole (C.F.P.A.) a été posée le 3 décembre 1974.

(8) SARTU. — Wilaya de la Saoura — A.P.C. d'Abadla — *Plan d'aménagement de la plaine d'Abadla* — Projet — 75 p. 1973.

Il devra assurer la formation polyvalente des 4/200 attributaires. Jusqu'à présent, la formation dispensée se fait surtout sur le terrain bien que quelques cours de formation accélérée soient donnés dans des locaux prêtés par l'A.P.C. (l'Assemblée Populaire Communale) d'Abadla. Ils ont permis d'initier 80 personnes au maniement des tracteurs et d'autres engins agricoles. Des jeunes agriculteurs ont été envoyés en stage dans des C.F.P.A. extérieurs à la wilaya : les résultats ne furent pas toujours à la hauteur des espoirs.

Même une fois le C.F.P.A. d'Abadla achevé, une contradiction persistera : pour prodiguer un enseignement approfondi et valable, il faut soustraire pour un certain temps les paysans à la production ; or l'abandon momentané des cultures détruira les améliorations déjà apportées : dès que les terres sont aménagées elles doivent être mises en culture pour éviter que le vent n'arrache les sols ; elles doivent être irriguées régulièrement ; les canalisations doivent sans cesse être curées du sable apporté par le vent et des dépôts solides apportés par l'eau. Devant une telle situation, des premiers attributaires risquent de ne pas recevoir de formation ou du moins une formation au rabais qui diminuera d'autant la productivité des cultures pendant quelques années.

Le problème se pose avec encore plus d'acuité quand on sait que le salaire minimum jugé indispensable pour qu'un attributaire vive décemment est de 3 000 dinars par an. Or ce salaire ne peut être obtenu en cultivant des céréales : seules les cultures maraîchères permettront de l'atteindre, cultures qui demandent une technologie beaucoup plus complexe que celles du blé ou de l'orge.

Provisoirement tous ceux qui travaillent sur le périmètre reçoivent 12,50 dinars par jour ce qui est le montant du Salaire Minimum en Algérie.

Les attitudes villageoises face au projet

La Révolution Agraire, par le biais de la mise en valeur de la plaine d'Abadla, a apporté une solution efficace au problème du chômage et entend substituer une agriculture moderne et productive à l'organisation agricole traditionnelle des *Doui Menia*, fondée sur la culture extensive des céréales sur les limons déposés par les crues. Les façons culturales rudimentaires se résument aux semailles d'orge après la crue d'automne, au passage d'une araïre de bois ou au simple battage du sol pour enfoncer le grain ; et ensuite, au printemps, se faisaient les moissons.

Le projet d'aménagement du périmètre d'Abadla fait table rase de cette économie rudimentaire mais en réinsérant les *Doui Menia* dans le nouveau système.

Apparemment la transformation radicale des modes de production semble s'être opérée sans heurts et même être accueillie avec un certain enthousiasme.

La réalité est nettement plus complexe. Les *Doui Menia* sont en fait une confédération de cinq tribus qui se sont



Fragment du canal principal en rive droite mis provisoirement en service avant d'être revêtu, permettant l'irrigation immédiate des premiers champs de céréales qu'il traverse.

alliées afin d'exploiter plus rationnellement la plaine d'Abadla, aussi l'organisation foncière et l'organisation sociale se confondaient et si les techniques de culture étaient fort simples, le système social apparaissait très sophistiqué. Leur type de mise en valeur de la plaine reposait sur un système d'associations et d'échange de services et de biens qui compensaient tant bien que mal la répartition inégale de l'eau d'une crue sur l'autre. L'association « *b-el-qasma* » était certainement la plus représentative : après la première crue de l'année agricole, certains *Doui Menia* n'avaient pas vu leurs terres inondées, ils s'associaient alors avec d'autres *Doui Menia* dont les terres avaient été imbibées par l'eau bienfaisante. Le fournisseur de la terre recevait le quart ou le tiers de la récolte, les fournisseurs de travail se partageaient le reste. Cette association ne tenait que le temps d'une récolte et faisait courir un grand risque à celui qui apportait la terre car la deuxième crue pouvait dévaster les cultures entreprises et la part du propriétaire se réduisait à néant.

Cette alliance entre cinq tribus permettait également d'organiser des travaux collectifs : au départ un défrichement général, à recommencer partiellement assez fréquemment vu la vigueur des tamaris dans cette zone ; constructions de barrages de terre et de pierres dans le lit de l'oued et de bourrelets protecteurs autour des parcelles ; creu-

sement et entretien de séguis... Tous ces travaux étaient souvent beaucoup trop importants pour être entrepris individuellement ; parfois très solides, ils étaient souvent emportés par une crue plus violente qu'à l'accoutumée.

Cette organisation était égalitaire au tout début de sa création : le partage avait été fait entre tous les participants au défrichement. Mais les divisions dues aux successions multiples, des conflits entre tribus, l'intérêt plus ou moins grand porté à l'agriculture ont assez rapidement détruit la répartition égale entre toutes les familles dont un bon nombre au début des années 1950, ne possédaient plus une acre de terre alors que d'assez gros propriétaires avaient acquis un grand prestige social et économique à l'échelle de ce microcosme.

Pour la grande majorité semi-nomades, les *Doui Menia* ajoutaient à leurs maigres ressources céréalières l'élevage nomade entre Abadla et le Maroc, le ramassage du bois de tamaris et le produit des palmeraies de Taghit et de la Zousfana, palmeraies qu'ils possédaient et faisaient cultiver par la population sédentaire des oasis en échange de leur protection armée.

Mais le système de production va peu à peu s'écrouler : la sédentarisation forcée, en 1958, provoque la disparition des troupeaux ; le bayoud détruit les palmeraies, seule subsiste la céréaliculture extensive. Quand les travaux d'aménagement débutent en 1969, la popula-

tion d'Abadla, misérable, sous-alimentée vit essentiellement de secours communaux et des quelques salaires envoyés par des membres expatriés. Mais la cohésion sociale existe encore et les Doui Menia protestent quand ils voient les crues supprimées par le barrage, leurs terres bouleversées par les bulldozers, la culture interdite pour plusieurs années. Une méfiance grondante de gens dépouillés jusque dans l'essence même de leur cohésion : la terre.

Un noyau de réfractaires se dégagea rapidement : des familles refusèrent la nouvelle répartition des terres, n'acceptèrent pas de se porter attributaires des nouvelles parcelles. Mais leur nombre diminua peu à peu. Seuls quelques-uns s'obstinent encore à cultiver traditionnellement les bords des canaux d'irrigation ou le fond de l'ancien lit de l'oued, détournant parfois un peu d'eau et comprenant mal que leurs champs « sauvages » puissent être détruits au gré des aménagements et qu'on puisse les menacer s'ils modifient pour les besoins de leurs cultures les travaux effectués.

Mais dans l'ensemble la méfiance a été vaincue par la perspective d'un salaire régulier, par l'espoir de sortir de la misère. Employés d'abord à la réalisation des travaux d'infrastructure, les Doui Menia semblent préférer garder ce type d'occupation plutôt que de devenir des attributaires : la cause en est peut-être le souvenir encore trop vif des ressources fluctuantes tirées des limons de l'oued Guir ou un certain scepticisme face à la perspective de bonnes récoltes annuelles. Par ailleurs la notion de travail collectif est partie intégrante de l'univers mental des Doui Menia.

Les résistances n'apparaissent donc plus beaucoup au niveau de l'acceptation ou du refus de participer aux travaux engagés sur la plaine mais beaucoup plus au niveau de l'assimilation des méthodes culturelles nouvelles. Il ne suffit pas d'expliquer mais il faut que l'explication soit « digérée », intégrée au système de pensée des Doui Menia, des paysans en général, et là le poids de la tradition est énorme et le personnel d'encadrement insuffisant : on retombe sur le problème de la formation.

Cependant la transformation des mentalités s'amorce : le fait que des femmes aient réussi à faire admettre à la communauté villageoise qu'elles devaient travailler et qu'elles avaient droit au même salaire que les hommes — le Commissariat y veille soigneusement — en est un exemple qui d'ailleurs se retrouve partout en Algérie, comme le signe par excellence d'une mutation nationale, d'une volonté commune de changement.

Abadla apparaît donc comme un centre d'attraction pour toute la population de la Saoura : un endroit où l'on trouve du travail. L'amorce de courants migratoires prenant leur source même en dehors de la Saoura atteste l'espoir que représente la mise en valeur du périmètre.

Surgit alors la crainte d'une concentration grandissante de population dans un lieu bien précis, saignant à blanc le reste de la Saoura déjà peu peuplée

(192 893 habitants en 1966) ; surgit le risque d'un déséquilibre économique et démographique. Seulement Abadla n'est que la maille centrale de départ d'un filet qui va recouvrir peu à peu tout le Sud-Ouest algérien. Abadla a été conçue comme un pôle de développement régional s'insérant dans le cadre d'une politique nationale.

ABADLA : PARTIE INTEGRANTE D'UNE POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT

Il est un fait certain qu'Abadla va changer totalement de physionomie : de simple bourgade de boue séchée et de parpaings écornés dominant une vaste étendue en chantier, elle va devenir une petite ville, bien que moins peuplée que quelques-uns des villages de la Révolution Agraire qui l'entoureront puisque, en raison de son site perché, elle ne pourra accueillir une fois entièrement restructurée, qu'un peu plus de 3 000 habitants. Mais « Abadla-village » aura un rôle de coordination au niveau administratif, social et économique.

Elle reste le siège de l'A.P.C. et a été promue au rang de daïra lors du dernier découpage administratif de juin 1974.

La gendarmerie, la protection civile, les subdivisions de l'hydraulique et des travaux publics, les antennes de la SONELGAZ (9) et de la SONATRACH (10) resteront implantées à Abadla.

Sur le plan de l'éducation et de la formation, outre la C.F.P.A., un lycée de 1 000 places avec un internat, différents établissements d'enseignement professionnel et technique sont en projet.

Un centre culturel régional regroupant un cinéma, une salle d'exposition, une bibliothèque est inscrit au programme, complété d'un complexe sportif régional et d'un centre de vacances et de loisirs.

Un Hôpital régional de 150 lits et différents centres sanitaires compléteront l'ensemble.

Des équipements touristiques et un centre artisanal tenteront de répondre aux besoins des gens de passage, des vacanciers d'outre-mer ou nationaux.

Le rôle économique d'« Abadla-ville » consistera en la coordination de l'activité des différentes C.A.P.C.S., en la gestion de services techniques agricoles et para-agricoles, de services d'exploitation du système d'irrigation.

Cette longue énumération des réalisations envisagées donne à Abadla un visage différent : il n'y a pas que la plaine et ses cultures, que des groupes incohérents de maisons ; il y a création d'un réseau urbain avec Abadla comme centre régional et des villages à venir, cellules munies des installations essentielles, possédant chacune une vocation particulière.

(9) SONELGAZ : Société Nationale d'Electricité et de Gaz.

(10) SONATRACH : Société Nationale pour les Transports, la Recherche, l'Aménagement et la Commercialisation des Hydrocarbures.

Une longue étude d'urbanisme a été réalisée afin d'assainir la ville, de reconstruire tous les logements en dur en utilisant les déclivités du terrain, d'aménager des voies de circulation commodées, d'équiper en eau courante et électricité la moindre habitation, d'aménager des espaces verts dans un style architectural adapté aux coutumes sociales.

Présenté tel quel, sur le papier, ce complexe économique et urbanistique qui amorce sa croissance, renforce l'idée d'un déséquilibre régional. Or la mise en valeur du périmètre d'Abadla est en réalité un détonateur. Le premier résultat positif, outre la résorption du chômage sur son propre territoire communal, a été d'attirer l'attention générale, et celle des sociétés nationales en particulier, sur la Saoura, cette région perdue, abandonnée des hommes.

Si le fonctionnaire venu du Nord n'apprécie pas toujours son affectation dans le sud, les Sociétés nationales, elles, ont commencé à s'intéresser à ce bout de terre désolé. A Béchar, la SONATRACH a déjà installé un important dépôt qui alimente environ 300 distributeurs éparpillés dans la wilaya. Ce dépôt n'emploie que 40 personnes, mais ses effectifs s'élèveront sensiblement dès que le Centre d'embouteillage pour le remplissage des bouteilles de gaz sera achevé. La SONITEX (11), de son côté, a démarré un atelier de confection de bleus de travail occupant une centaine de personnes. Une briquetterie fonctionne déjà à 75 % de sa capacité. Sont en projet un Centre polyvalent d'artisanat qui travaillera le tissu et le tapis et fera certainement renaître le vieux motif de tissage de Béchar, complètement abandonné ; une usine de liquéfaction d'oxygène qu'installera la S.N.S. (12) et qui fournira une centaine d'emplois.

Trois autres Sociétés nationales, la S.N.L.B., la S.N.E.R.I., la S.N. Sempac (13) ont récemment envisagé d'installer en Saoura des unités de production ou des antennes commerciales.

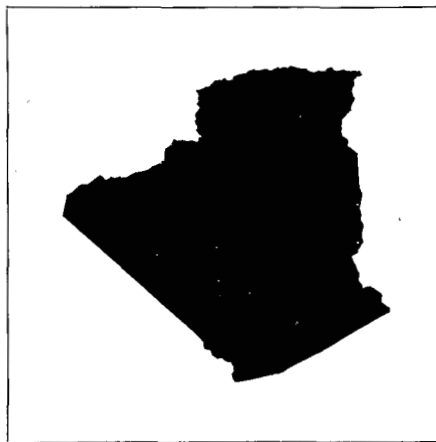
La plupart de ces implantations se concentreront à Béchar et si, prises individuellement, elles ne créent pas de nombreux emplois, elles offrent ensemble un chiffre appréciable d'emplois qui satisfera d'autant mieux la demande qu'est prévu un autre centre de développement économique complémentaire d'Abadla. Les migrations vers le chef-lieu de wilaya diminueront considérablement puisque détournées par des points plus attractifs. Béchar perdra même certains chômeurs attirés ailleurs par un emploi fixe et régulier.

Cet autre grand projet qui procurera certainement au moins 3 000 emplois est celui de l'exploitation du fer du Gara Djebilet, situé à quelque 1 000 km à vol d'oiseau de Béchar, et à 200 km au

Sud de Tindouf. Renfermant plus de deux milliards de tonnes d'un fer d'une teneur de 55 %, ce gisement est exploitable à ciel ouvert. Connu depuis longtemps, il n'a pas encore été exploité en raison de certains inconvénients : il est situé loin de tout centre urbain, dans une zone totalement désertique traversée d'une mauvaise piste. En outre, ce fer contient beaucoup de phosphore. Ces problèmes sont en passe d'être résolus : le Président Boumédiène a annoncé, au cours de la visite qu'il a effectuée dans la Saoura fin novembre 1975 que les travaux de construction d'une voie ferrée du Gara Djebilet vers le Nord du pays seraient entamés sous peu. Il s'agit en fait de prolonger la ligne de chemin de fer qui arrive à Béchar jusqu'au gisement et de doter la partie construite depuis longtemps entre Béchar et la côte d'un écartement de rail normal.

L'annonce de l'ouverture du chantier de la voie ferrée laisse à penser que la solution quant à la teneur en phosphore a été effectivement trouvée.

Une fois encore il est possible d'affirmer que la mise en exploitation du



fer du Gara Djebilet ne serait pas encore à l'ordre du jour si un certain dynamisme n'avait été insufflé par l'aménagement du périmètre d'Abadla.

Il existe de nombreux gisements très diversifiés : kaolin de Tabelbala, manganèse du Djebel Guetara (à quelque 35 km au Sud-Est de Béchar) et surtout d'importants bassins houillers dont les réserves sont évaluées à 100 millions de tonnes. Le bassin de Kenadsa (à une vingtaine de kilomètres de Béchar) a connu son heure de gloire pendant la deuxième guerre mondiale. L'éloignement, une forte teneur en soufre, ont rendu ce charbon peu concurrentiel une fois la guerre terminée... Mais il est de nouveau question de reprendre l'exploitation, d'autant plus que d'autres gisements ont été découverts : celui de Menouna, celui du Mezarif. Ce dernier est certainement le plus intéressant, mais dans un massif montagneux d'accès difficile. Les espoirs se reportent sur celui de Menouna qui contient le moins de soufre. Pourquoi donc ne pas avoir repris en priorité l'exploitation du charbon puisque des installations existaient déjà, puisque des ouvriers étaient déjà formés ?

Deux raisons semblent en être la cause : le soufre qui est difficile à éliminer et la volonté de ne pas concentrer les premiers pôles de développement dans le même endroit.

C'est ainsi qu'Abadla provoque un effet de boule de neige dans toute la Saoura, mais un effet contrôlé et soigneusement réparti.

Il faut ajouter qu'à long terme le périmètre de mise en valeur d'Abadla devrait poursuivre son extension vers Igli qu'il annexerait, atteignant les 24 000 ha.

Le décollage économique de la Saoura est amorcé. La tâche est énorme car tout est à faire dans cette région immense, peu peuplée et de plus en plus déséchée.

Il faudra encore de gros investissements. L'encadrement, le personnel de formation, les techniciens sont en nombre insuffisant et doivent venir du Nord. Les programmes subiront des retards du fait de cette situation, du fait aussi des aléas climatiques : les tempêtes de sable peuvent paralyser l'activité économique et en été il est impossible de fournir un travail musculaire important à cause de la chaleur et de la déshydratation.

Mais le fait que tout est à créer peut être considéré comme un atout : on peut construire dès le départ un ensemble cohérent à la mesure de l'avenir sans avoir à insérer de nouvelles réalisations dans une structure économique bloquée.

Malgré toutes ces difficultés, la Saoura est bien partie, le changement est irréversible : Abadla est la preuve irréfutable qu'on peut établir une économie rentable en zone désertique à condition d'envisager la situation sous tous ses aspects économiques, sociaux et humains et d'élaborer une infrastructure équilibrée à l'échelle de la région.

(11) SONITEX : Société Nationale des Industries Textiles.

(12) S.N.S. : Société Nationale de Sidérurgie.

(13) S.N.L.B. : Société Nationale du Liège et du Bois.

S.N.E.R.I. : Société Nationale d'Etude, de Gestion, de Réalisation et d'Exploitation Industrielles.

S.N. Sempac : Société Nationale des Semoules, Pâtes alimentaires et Couscous.